

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 16 FEVRIER 2012**

N°3 :

OBJET : Point Ressources Humaines

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 24 MAI 2012

Présents :

Conseil général du Doubs

M. Claude JEANNEROT, Président
M. Jacques BREUIL, Vice-Président
M. Rémy NAPPEY, Vice-Président du Conseil général du Doubs

Etat

M. Lazare PAUPERT, Directeur Régional des Affaires Culturelles de Franche-Comté

Ville de Besançon

M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, Conseiller Municipal

Ville d'Arc et Senans

M. Jacques MAURICE, Maire

Ville de Salins les Bains

M. Claude JOURDANT, Maire

Electricité de France

M. Bertrand SUCHET, Délégué Régional

Personnalités qualifiées

M. Daniel BOUCON

M. Antoine BREHARD, Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations

M. Renaud TRIPET, Directeur du centre EVOLOGIA

Représentants du personnel de l'EPCC

M. Daniel BLONDEY, responsable technique

M. Lionel VIARD, responsable de la programmation culturelle

Pouvoirs :

M. Christian DECHARRIERE, Préfet de Région a donné pouvoir à M. Lazare PAUPERT

M. Patrick RONOT a donné un pouvoir non nominatif, attribué à M. Jacques BREUIL

M. Jean-Pierre GURTNER a donné à un pouvoir non nominatif, attribué à M. Antoine BREHARD

M. Claude JOURDANT a donné pouvoir à M. Jacques MAURICE

M. François FAVORY a donné un pouvoir non nominatif, attribué à M. Renaud TRIPET

Absents excusés :

M. Noël GAUTHIER, Vice-Président du Conseil général du Doubs

M. Jean-Michel LENIAUD, Universitaire

Mme Sylvie MEYER, Vice-Présidente du Conseil régional de Franche-Comté

M. Loïc NIEPCERON, Vice-Président de l'EPCC Saline Royale

M. Michel ROIGNOT, Inspecteur Général de l'Administration de l'Education Nationale et de la Recherche

M. Jean GLASSON, Comptable de l'EPCC

Rapporteur : M. Claude JEANNEROT, Président du Conseil d'Administration de l'EPCC

EXPOSE

Vu les statuts de l'EPCC Saline Royale d'Arc-et-Senans approuvés par arrêté préfectoral en date du 29 avril 2009,

Vu l'article 9, notamment l'alinéa 7, des statuts de l'EPCC Saline Royale d'Arc-et-Senans,

1- Recrutement du Responsable administratif et financier et de la prospective - Régisseur

Suite à la réintégration de l'ancien Responsable administratif et financier - Régisseur auprès de son Administration d'origine, soit la Direction Régionale des Finances Publiques, une publicité a été diffusée sur différents supports pour combler cette vacance de poste.

La fiche de poste du Responsable administratif et financier - Régisseur a été complétée pour satisfaire de nouveaux besoins de compétences en termes de marketing et de commercialisation, nécessaires dans l'optique de développer une stratégie et un pilotage de gestion propre à un EPIC et de développer ainsi les possibilités de ressources propres.

Après audition des candidats, il est proposé au Conseil d'Administration d'émettre un avis sur le recrutement de Monsieur Serge Damongeot afin d'exercer les fonctions de Responsable administratif et financier et de la prospective - Régisseur.

D'un point de vue de la « classification » de ce poste au sens de la convention collective de l'animation, il est proposé au regard de la configuration nouvelle, des responsabilités complémentaires à assumer, de la modifier en la faisant passer de G à H.

Il est précisé que le contrat qui sera proposé sera à durée indéterminée avec une période d'essai de 3 mois renouvelable une fois, conformément à la réglementation en droit social.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'émettre un avis préalable au recrutement de Monsieur Serge Damongeot, en qualité de Responsable administratif et financier et de la prospective - Régisseur, sur le fondement du projet de contrat figurant en annexe au rapport.

2- Transformation de poste

Transformation du Poste de Responsable de la programmation culturelle.

La fonction de Responsable de la programmation culturelle doit être assurée par la Directrice qui est Responsable de la mise en place du projet scientifique et culturel sur la Cité des utopies tel que validé par le Conseil d'Administration.

Il est proposé de transformer le poste de Responsable de la programmation en "Chargé de production et Conseiller à la programmation". Cette fonction de Chargé de production était insuffisamment structurée jusqu'à présent au sein de notre Etablissement alors même qu'elle paraît indispensable, et ce pour assurer le bon déroulement des différentes manifestations et l'élaboration de son économie.

Il est proposé au Conseil d'Administration d'autoriser la Directrice à procéder à l'ensemble des formalités nécessaires pour transformer le poste de Responsable de la programmation culturelle tel que défini supra.

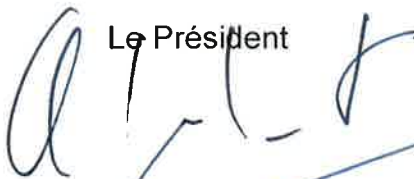
Vote à main levée :

Membres : 18

Pour : 18

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
APRES AVOIR VOTE**

**EMET à l'unanimité un avis favorable au recrutement de Monsieur Serge Damongeot, en qualité de Responsable administratif et financier et de la prospective – Régisseur
AUTORISE à l'unanimité la Directrice à procéder à l'ensemble des formalités nécessaires pour transformer le poste de Responsable de la programmation culturelle tel que défini supra.**

Le Président

Claude JEANNEROT

EPCC Saline royale d'Arc-et-Senans
Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration
Compte tenu de la réception en Préfecture le : 24.05.12
Et de la publication le : 24.05.12

Préfecture de la Région Franche Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité
Reçu le 24 MAI 2012